

Sylvianne HUMBERT
Eric LLOPIS

L'ATELIER DE L'ESSARTÉ À MATHAY (DOUBS) : STRUCTURES ET APPROCHE DES PRODUCTIONS

Un vaste complexe socio-sportif devant être aménagé sur le site de "L'Essarté" à Mathay (25), une importante fouille de sauvetage fut programmée dès 1985. L'Association SEQUANI NOVI des étudiants en Archéologie de l'Université de Franche-Comté pris en charge cette opération, sous la direction scientifique de Michel Mangin, Professeur d'archéologie et de Eric Llopis, étudiant en archéologie.

Un quadrillage d'axes orthogonaux délimite des espaces rectangulaires où furent construits des ensembles qualifiés d'"îlots". Celui-ci est caractéristique de l'implantation d'un système urbain de type romain. Cette organisation rationnelle répond bien aux besoins de l'expansion économique qui atteint son apogée au II^{ème} s. de n.è.

Au sein des îlots, cette expansion est perceptible par l'existence de plusieurs fours de potiers. Ils témoignent d'une production spécialisée de céramique commune dans cette zone excentrée de la ville antique de Mandeure, *Epomanduodurum*.

La forme des ouvrages reste classique : elle est circulaire (avec pilettes) et de petites dimensions pour les uns, rectangulaire, avec canal de chauffe central et de grandes dimensions pour les autres. Un four mérite plus particulièrement d'être mentionné, il s'agit d'une structure semi-oblongue, en bon état de conservation, qui a l'originalité de posséder un mode d'enfournement latéral du combustible (Fig. 1).

L'ensemble de ces fours est réutilisé comme dépotoir, lié à l'activité de l'officine voisine (E. L.).



Figure 1 - Mathay, l'Essarté. Vue du four ST1.

LES PRODUCTIONS (S. H.)

Y. Jeannin, en 1974, a publié une première typologie de la céramique commune du site d'*Epomanduodurum*, la seule étude de référence que nous ayons jusqu'à présent (1).

Depuis, des structures de production ont été découvertes et les campagnes de fouilles qui se sont succédé sur le site ont mis au jour une dizaine de dépotoirs remplis d'une quantité importante de matériel : essentiellement de la céramique commune à pâte claire.

L'étude de ce matériel est en cours avec pour but, dans un premier temps, de constituer un catalogue des formes présentes sur le site.

Pour donner une idée de la production des ateliers, nous avons choisi deux lots qui, s'ils ne comportent pas toutes les formes sont, néanmoins, représentatifs de l'essentiel de la production.

Ces deux lots proviennent du comblement de deux fours réutilisés en dépotoir :

- lot 1 : comblement du four ST1 ;
- lot 2 : comblement du four CURTI.

I. LE COMPLEMENT DE ST1.

1. Composition du dépotoir.

Production	Nb. formes	%
Sigillée	2	0.46
Commune claire	438	99.32
Mortier	1	0.23
Total	441	100

Les pourcentages sont calculés sur le nombre réel des vases.

2. Céramiques sigillées :

- un fragment de vase de La Graufesenque (style Germanus) daté de la deuxième moitié du I^{er} s. ;
- un fragment de Drag. 37 de Luxeuil (motif du moule de Descos) daté de la fin du II^{ème} s. (2).

3. Mortier :

- un seul exemplaire, à lèvre externe légèrement incurvée, pâte chamois et semis de grains de quartz (Fig. 2, n° 8).

4. Céramiques communes claires.

Cuites en mode A, la pâte est, le plus souvent, pulvérulente, beige à chamois. Ce sont surtout des formes fermées : cruches et pots, les cruches étant majoritaires.

Elles se répartissent en trois groupes :

- les cruches à une anse ;
- les cruches à deux anses ;
- les cruches à trois anses.

a. Les cruches à une anse (Fig. 3) :

- cruche de petite taille, à col cylindrique et lèvre en forme de bourrelet débordant ; l'anse, à une ou deux nervures, s'attache au milieu du goulot (n° 1 à 4 et 6 à

8) ; 217 exemplaires. Ce type est très courant ; il correspond à la forme 1D de la typologie de Y. Jeannin.

- petite cruche à col évasé et lèvre peu saillante ; l'anse s'attache sur la partie supérieure du col (n° 5) ; 44 exemplaires. Correspond à la forme 1E de la typologie de Y. Jeannin, datée du II^{ème} s.

b. Les cruches à deux anses (Fig. 3) :

- cruche à col évasé, lèvre en forme de bourrelet débordant ; anses à sillon médian (n° 10 et 11) ; 3 exemplaires.

- cruche à col large et lèvre en forme de bourrelet angulaire ; anse à deux ou trois nervures, s'attachant au milieu du goulot (n° 12 et 14) ; 35 exemplaires. Correspond à la forme 2C de la typologie de Y. Jeannin.

- cruche à col étroit et lèvre arrondie ; anses anguleuses nervurées (n° 13) ; 2 exemplaires. Proche de la forme 2E de la typologie de Y. Jeannin.

c. Les cruches à trois anses :

- à col cylindrique et lèvre en bourrelet débordant ; les anses à trois nervures s'attachent au milieu du col ; décor à la molette (Fig. 2, n° 2 et 3) ; 4 exemplaires. Correspond à la forme 3A de la typologie de Y. Jeannin.

5. Les autres formes (Fig. 2) :

- bouteille : à goulot légèrement évasé, lèvre saillante, ornée de fines cannelures à la base du col (n° 1) ; 1 exemplaire.

- pot à lèvre plate saillante (n° 4) ; 10 exemplaires.

- pot à bord rabattu vers l'intérieur, lèvre ornée de cannelures (n° 5) ; 2 exemplaires.

- pot à lèvre verticale, orné de cordons appliqués sur le haut de la panse et le bord (n° 6) ; 1 exemplaire.

- marmite à col cintré, lèvre éversée, pâte orange micacée (n° 7) ; 3 exemplaires.

On remarquera dans ce lot la grande quantité de cruches qui atteste une production en série et spécialisée, ce qui illustre la vocation artisanale et commerciale de l'officine.

II. LE COMPLEMENT DU FOUR CURTI

Composition du dépotoir :

Productions	Nb. formes	%
Sigillée	6	3.23
Métallescente	10	5.38
Commune à gros dégraissant	1	0.54
Commune claire	140	75.26
Engobée	6	3.23
Micacée	16	8.60
Mortier	7	3.76
Total	186	100

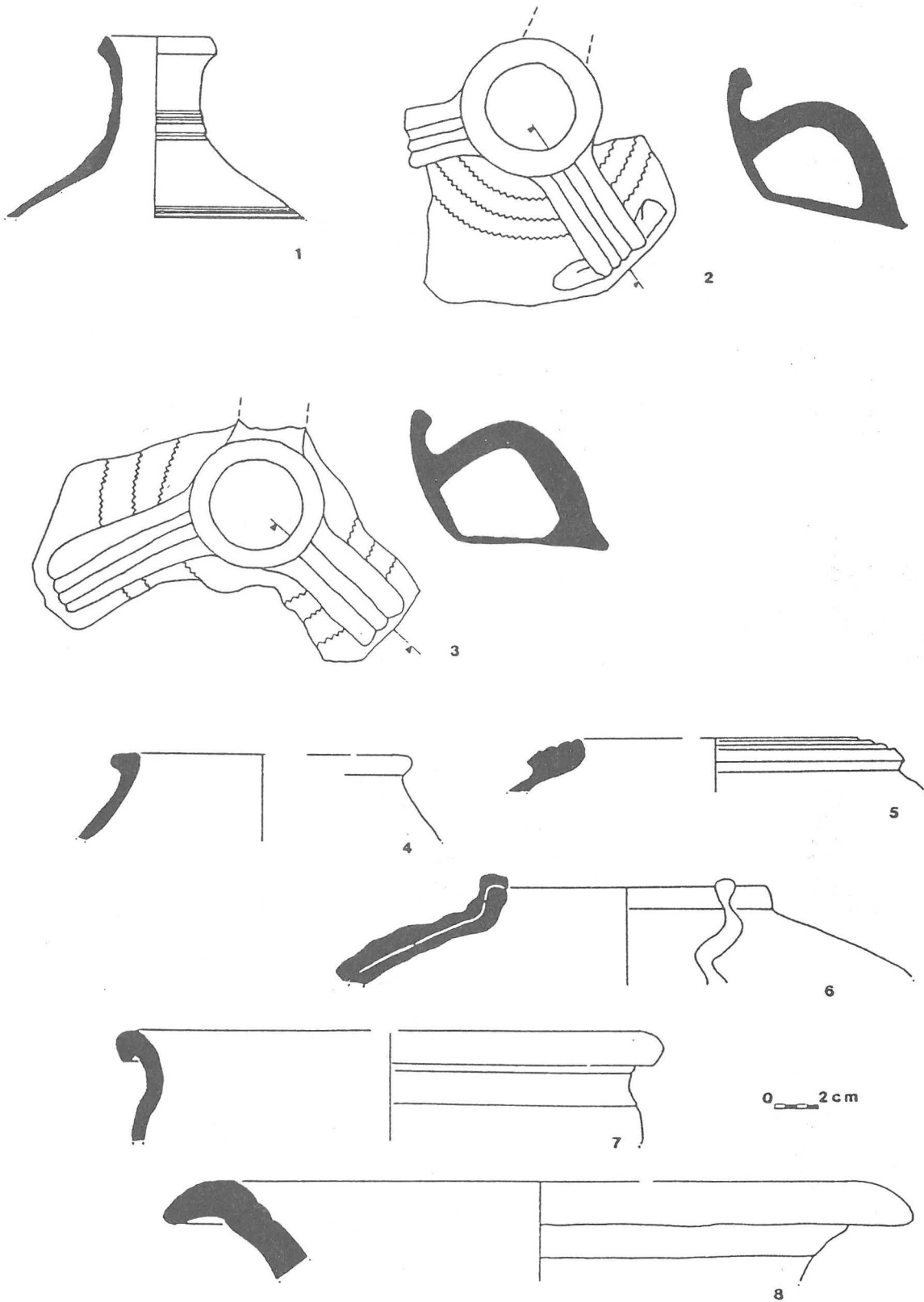


Figure 2 - Mathay, l'Essarté. Céramique commune claire du comblement du four ST1 (fin II^{ème} s.).

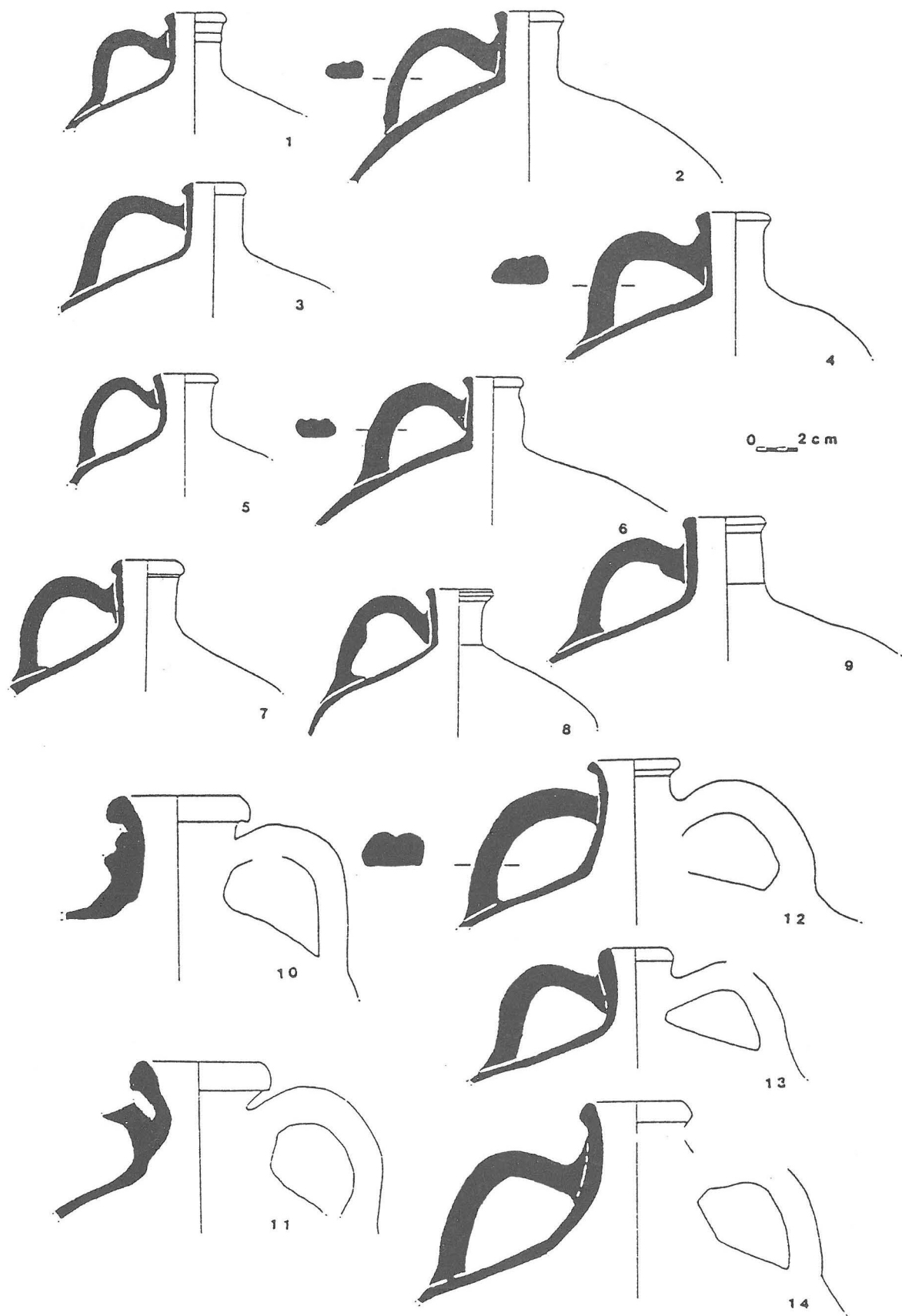


Figure 3 - Mathay, l'Essarté. Céramique commune claire du comblement du four ST1 (fin II^{ème} s.).

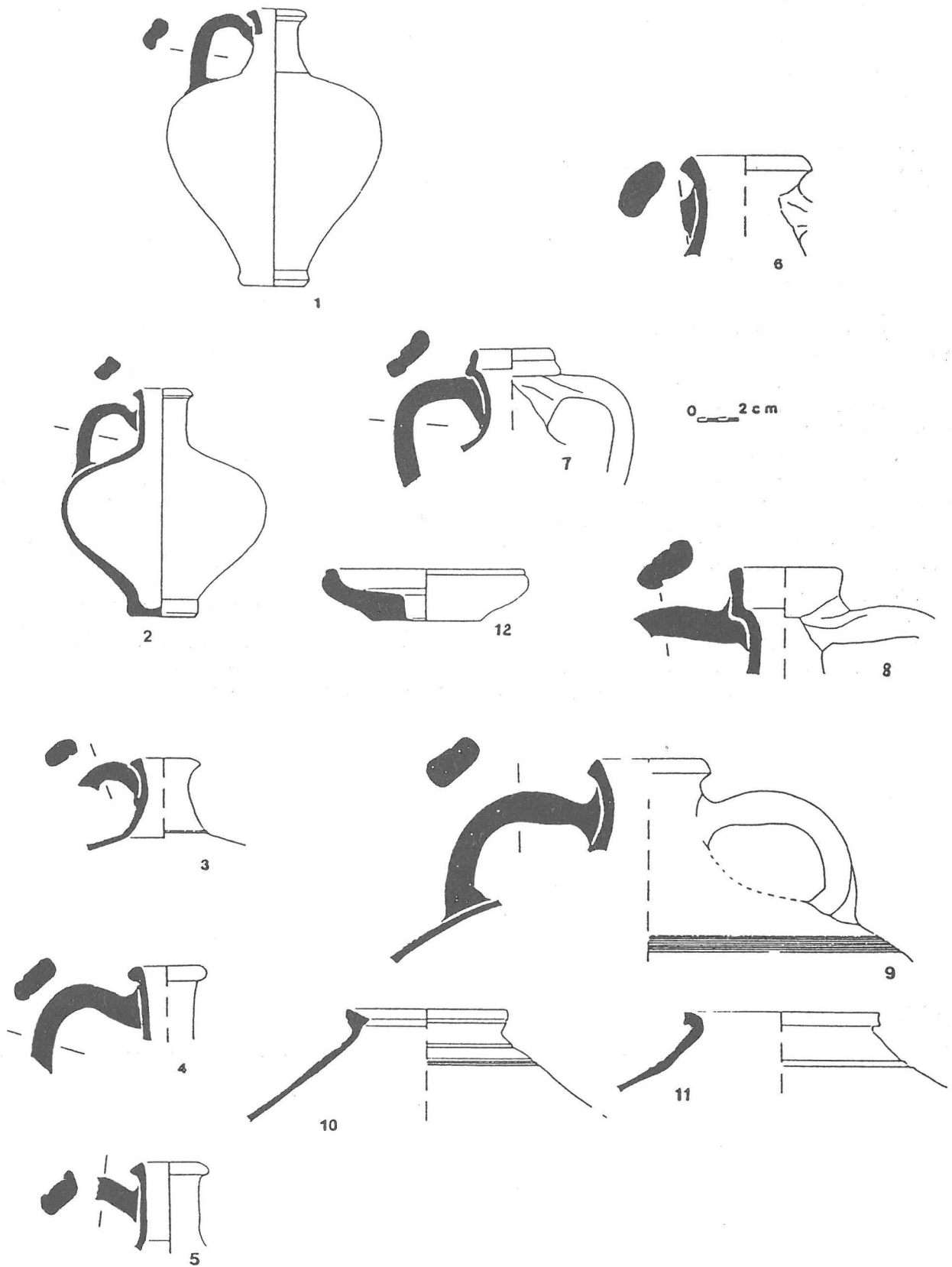


Figure 4 - Mathay, l'Essarté. Céramique commune claire du comblement du four "Curti" (fin II^{ème} s.).

1. Céramiques sigillées :

- du Centre et de l'Est, dont 1 Drag. 37 de Rheinzabern et 1 Drag. 40 de Lezoux.

2. Céramiques métallescentes :

- gobelets à décor guilloché semblables à ceux des ateliers rhénans ; 10 exemplaires.

3. Céramiques communes engobées :

- cuite en mode A, pâte orange micacée ; assiette à paroi oblique ; engobe rouge-orange à l'intérieur et à l'extérieur ; 6 exemplaires.

4. Céramiques communes à couverte micacée :

- cuite en mode A ; marmite à col cintré, lèvre éversée ; 15 exemplaires.

5. Mortiers :

- un fragment, estampillé SALVI, avec des traces d'engobe micacé.

6. Céramiques communes à pâte claire (Fig. 4) :

- cuite en mode A ; pâte fine, beige à chamois ; ce sont surtout des formes fermées : cruches et pots.

a. Les cruches à une anse :

- petite cruche à panse très renflée et base étroite, à fond plat, goulot cylindrique et lèvre débordante ; l'anse, à une nervure, s'attache au milieu du goulot et sur le haut de la panse (n° 1 et 2) ; 67 exemplaires. Modèle plus grand (n° 4 et 5) ; 19 exemplaires.

- petite cruche à col évasé et anse à une nervure, s'attachant au ras du goulot (n° 3) ; 26 exemplaires.

b. Les cruches à deux anses :

- cruche à col large, lèvre en bourrelet (n° 6 et 9) ; 13 exemplaires. Correspond à la forme 2C de la typologie de Y. Jeannin.

- cruche à col évasé qui se referme, "en bouchon" ; les anses, à deux nervures, s'attachent sous le col (n° 7) ; 2 exemplaires.

- cruche à col étroit et lèvre haute ; les anses, à deux nervures, s'attachent à la jonction du col et de la lèvre (n° 8) ; 2 exemplaires.

c. Les pots :

- pot à lèvre plate inclinée vers l'intérieur ; le haut de la panse est orné de cannelures (n° 10) ; 8 exemplaires.

- pot à lèvre plate de section rectangulaire, à rapprocher de la forme 6B de la typologie de Y. Jeannin (n° 11) ; 2 exemplaires.

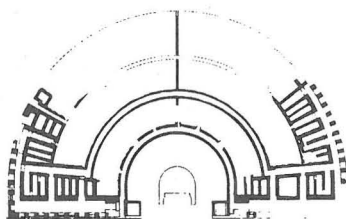
Le n° 12 est un anneau d'enfournement.

Dans ce dépotoir, comme dans le précédent, la production de cruches est très majoritaire.

Ces formes sont datées de la fin du II^{ème} et du début du III^{ème} s. par les céramiques importées qui leur sont associées ; ces datations concordent, pour la plupart, avec celles de la typologie de Y. Jeannin.

A ce stade de l'étude, la production de l'Essarté semble très homogène et très spécialisée : on a essentiellement produit des cruches.

Cependant, la présence de plusieurs formes de même type, en céramique micacée et en céramique engobée, dans le comblement du four CURTI, laisse supposer une production plus diversifiée ; cette hypothèse est à vérifier par l'étude des autres dépotoirs et des analyses de pâte, ce qui permettra, dans la présentation typologique, de distinguer les formes produites sur le site de celles qui sont étrangères à la production.



NOTES

(1) Y. JEANNIN, "Contribution à une typologie de la céramique commune de Mandeuire : les récipients fermés en terre fine blanche", dans *R.A.E.*, XXV, 1974, p. 431.

(2) L. LERAT et Y. JEANNIN, *La céramique sigillée de Luxeuil*, Paris, Les Belles Lettres, 1960.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : J.-P. JACOB

Jean-Paul JACOB : Quand on a commencé cette fouille, on pensait trouver une villa gallo-romaine...alors qu'il s'agissait d'un quartier urbanisé. Ce quartier se met en place au moment où les potiers s'installent. Il y a donc une volonté délibérée d'organiser un quartier avec eux.

J'ai une question à poser à Y. Jeannin : ces productions de cruches, abondantes, ne seraient-elles pas en rapport avec le vignoble ?

Yves JEANNIN : C'est une question, effectivement, que je me suis posée déjà il y a un certain temps. Nous avons eu la chance de trouver, dans une collection du Musée de Montbéliard, une serpe qu'on a pu examiner ; la lame était extrêmement mince. On en avait conclu que cette serpe ne pouvait être utilisée que pour des travaux viticoles.

D'autre part, en face du site antique de Mandeuire, il y a une chapelle dédiée à Saint-Symphorien, qui n'est pas un saint extrêmement répandu. J'avais remarqué une correspondance assez fréquente entre Saint-Symphorien et des sites de vignes, mais je n'ai pas pu le démontrer, façon très forte, ce rapport. Par contre, on a pu cartographier une chose qui n'existe plus à l'heure actuelle : le vignoble attesté historiquement au XIII^{ème} s. (les documents antérieurs aux XII^{ème} et XIII^{ème} s., en Franche-Comté, étant rarissimes). Ce vignoble couvre tous les coteaux qui entourent le site de Mandeuire-Mathay et, en particulier, les coteaux qui dominent le site de l'Essarté.

On pouvait se demander si l'intérêt de ces cruches ne pouvait pas correspondre à la commercialisation du vin. Mais on peut penser, aussi, à l'arrivée, à Mandeuire, d'un certain nombre d'amphores qui transportaient du vin du Midi ou des vins d'Italie, Mandeuire étant, sur la route du Rhin, un point de rupture de charge où il y avait la possibilité de changements, dans le conditionnement, entre autres dans des cruches, plus légères et plus faciles à transporter. C'est une idée lancée en l'air, car on n'a pas de preuve absolue de l'utilisation de ce type de récipients. Mais certains fonds de ces cruches étaient poissées.

Jean-Paul JACOB : Autre question ; a-t-on une idée des contenances de ces cruches ?

Yves JEANNIN : Il y a vraiment toutes les dimensions ; cela va de la toute petite, minuscule, jusqu'à la très grande cruche, du style dame-jeanne. Dans la production de Mandeuire/Mathay, on s'arrête à une cruche d'une quarantaine de centimètres de hauteur. Ce qui est intéressant, c'est le fait tardif de la production de l'Essarté. Ce sont, des cruches, apparemment, du II^{ème} s., surtout de la fin du II^{ème} s.

Un des profils correspond très exactement à celui d'une tirelire, retrouvée à Mandeuire, qui contenait un dépôt monétaire daté de l'époque de Commode.

Jean-Paul JACOB : Après ce long dialogue, il y a peut-être des questions plus céramologiques ? Vous avez remarqué ce four en forme de fer à repasser, absolument extraordinaire, qui doit être détruit à l'automne.

Michel VANDERHOEVEN : Avez-vous pensé à prendre des échantillons pour faire une étude qui pourrait permettre, par exemple, de retrouver des pépins de raisin calcinés dans les niveaux d'occupation ?

Eric LLOPIS : Sur les structures que l'on a, il n'y a aucune couche archéologique qui permette de faire ces prélèvements ; c'est uniquement un remblai de type dépotoir.

Didier PRO : Petite constatation. J'ai remarqué, dans votre présentation typologique, qu'il manquait les fonds. Avez-vous des formes entières ? Pouvez-vous positionner les fonds par rapport aux anses et aux cols afin de voir le détail du détachement à la ficelle ? Vous savez qu'un potier a un "tour de main" et qu'il freine son tour pour l'arrêter, qu'il freine sa céramique. Or le détachement à la ficelle ne se fait pas toujours de la même façon. Des observations sur les fonds pourraient, dans la chronologie, vous faire dater des céramiques du même potier.

Sylvianne HUMBERT : J'ai limité le nombre de planches pour illustrer la communication. Et on n'a pas fait ce genre d'étude.

Robin P. SYMONDS : Les céramiques dites à revêtement métallescent sont-elles des productions locales ? Et cela a-t-il un rapport avec les productions locales de cruches ?

Sylvianne HUMBERT : Je ne pense pas que les céramiques métallescentes soient des productions locales ; ce sont des gobelets à décor guilloché.

Colette LAROCHE : Je voudrais revenir sur les formes. Il semble que la plupart des fonds des cruches sont des fonds à pied annulaire creux...

Sylvianne HUMBERT : Oui...

Colette LAROCHE : Il faudrait engager une étude sur les mortiers de Mandeuire

* *
*

